

Réforme du ferroviaire ou démantèlement de la SNCF...

Avant l'été, le parlement entame le débat sur la réforme du système ferroviaire français. Le projet de texte qui sera soumis aux députés porte le risque d'un éclatement de la SNCF. Afin de se faire entendre et d'ouvrir un véritable débat, les organisations syndicales CGT, UNSA et SUD-Rail appellent les cheminots à une première journée de manifestation le 22 mai.

Au travers d'une communication qui se veut rassurante, la direction de la SNCF omet sciemment des informations essentielles à la bonne compréhension du projet.

...les quatre sujets de la discorde

1. La direction nous dit que « l'objectif de la réforme va vers une réunification, même s'il ne s'agit pas de revenir à la SNCF d'avant la création de RFF ».

Le projet de loi prévoit la création d'un groupe composé de trois établissements (EPIC) distincts. L'un de ces EPIC regrouperait les activités de RFF et de l'INFRA (dénommé SNCF réseau), le deuxième correspondrait à l'activité transporteur (dénommé SNCF Mobilités) et le troisième censé chapeauter l'ensemble, regrouperait les Fonctions Transverses (dénommé SNCF). Ce dernier EPIC ressemble plus à une « caution » destinée à rassurer les cheminots. En effet, ce qui vient de se passer en Belgique nous amène à douter de la sincérité de ce scénario. Construit sur le même schéma initial, l'EPIC de tête a rapidement disparu, laissant la place à deux entreprises autonomes. Alors de quelle réunification parle-t-on ?

2. La direction justifie également le nouveau scénario proposé par le fait que la création du duo RFF/SNCF n'a pas été à même de régler la question de la dette.

Il est vrai que la création de RFF n'a rien réglé et il n'y a pas besoin de faire partie des VIP du COMEX pour s'en rendre compte. Là où l'affaire se complique, c'est que l'on ne voit nulle esquisse d'un traitement de cet épineux problème dans le projet gouvernemental. La seule piste avancée n'est par trop connue : la productivité ! Entendons, comme chacun le sait, la suppression des emplois, l'alpha et l'oméga de hauts dirigeants sans inventivité et dramatiquement déconnectés des réalités de la production. Comptons donc sur eux pour continuer, par leurs décisions, de dégrader la qualité du service rendu par la SNCF à la collectivité. En attendant RFF nouvelle mouture (le GIU) continuera de ponctionner le transporteur. Vous avez dit changement ?

3. Les embauches au statut. La direction écrit : « les trois EPIC recruteront leurs salariés exactement selon les mêmes règles que la SNCF aujourd'hui : recrutements au statut et en CDI pour ceux qui ne remplissent pas les conditions d'accès au statut ». « La réforme ne changera rien...aucune transformation n'est prévue par le projet de Loi ».



Comment alors faut-il interpréter le projet de texte de Loi qui dit dans son article L.2101.1 : « La SNCF, SNCF Réseau et SNCF Mobilités peuvent également employer des salariés sous le régime des conventions collectives » ? Qui seraient ces salariés employés sous le régime des conventions collectives (donc hors statut) ?

Tous ceux qui ne seraient pas affectés à la conduite des trains, à leur circulation ? Qui serait « cheminot » ou pas ? Une chose est sûre : la volonté de la direction d'endormir, tout de suite, là maintenant, les inquiétudes des cheminots et les interpellations auxquelles elles pourraient donner lieu.

4. Une réforme au service de la qualité du service rendu à la collectivité, aux voyageurs, aux chargeurs ?

Nous sommes les seuls à porter ce sujet de discorde. La qualité du service, du travail effectué est le grand absent de la communication de nos hauts dirigeants. En quoi cette réforme améliorera t-elle cette qualité ? Silence radio !

Ce sujet montre à l'envi l'écart abyssal qui sépare ceux qui décident du destin de l'entreprise des salariés qui en assurent le fonctionnement et en assurent, par leurs engagements et leurs compétences, la seule richesse. La manière de faire de ces hauts dirigeants est particulièrement révélatrice et jette soupçons et discrédit sur leur loyauté vis-à-vis de l'entreprise et de ses salariés : leur réflexion sur les évolutions s'est ainsi consacrée à la stabilisation des organigrammes de tête. Leur situation et leur emploi d'abord. Pour les autres, un seul mot d'ordre : dormez braves gens !

Exigeons un véritable débat qui mette les seuls sujets qui comptent au centre des discussions : la qualité du service, les conditions d'un travail de qualité et la qualité des conditions de travail, des organisations qui valorisent les savoir-faire et ne laissent personne au bord du chemin !

**Pour obtenir ce juste débat, une première étape :
la manifestation du 22 mai !**

Je souhaite :

Prendre contact

Me syndiquer

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Date de naissance :/...../.....

Établissement :



Bulletin à remettre à un militant UFCM-CGT ou
A renvoyer à la fédération CGT des Cheminots – UFCM-CGT
263, rue de Paris – Case 546 – 93515 Montreuil Cedex

Montreuil, le 07 mai 2014